



Etat d'urgence et grèves en Bosnie face au plan d'ajustement structurel du FMI

Par [Catherine Samary](#)

Mondialisation.ca, 01 juillet 2009

[CADTM](#) 1 juillet 2009

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [LES BALKANS](#)

Après avoir octroyé un prêt de 3 milliards d'euros à la Serbie en mars dernier, le FMI a garanti le 14 mai un crédit à 3% notamment à la Bosnie-Herzégovine (BH), mais pas à l'Albanie : celle-ci, alors à la veille d'élections, a décidé de refuser les mesures d'ajustement structurel conditionnant le crédit : le premier ministre albanais Sali Berisha (dont le parti de centre droit espérait bien gagner les élections du 28 juin) a estimé que « le FMI crée plus de problèmes qu'il n'en résout en période difficile »... Il faut dire que tous les sondages plaçaient en haut des préoccupations populaires en Albanie (comme ailleurs...) le chômage et la pauvreté.

Le gouvernement de Bosnie-Herzégovine (BH) a fait le choix plus risqué d'accepter les exigences du FMI. Il risquait quant à lui une cessation de paiement de ses administrations publiques, face à la chute de ses recettes fiscales associée à la récession. Il va donc recevoir un prêt de 1,2 milliards d'euros sur les trois prochaines années (2/3 allant à l'entité croato-bosniaque, appelée « la Fédération » ; et 1/3 à la Republika Srpska, entité serbe). Mais le pays est dans une situation explosive, de tous côtés...

C'est la Fédération croato-bosniaque qui est sous la plus forte pression du FMI mais également confrontée à une contestation sociale et politique majeure de la gestion de son gouvernement. Or celui-ci a promis au FMI, pour recevoir ses subsides, de réduire ses dépenses budgétaires de 207 millions d'euros (contre 73 pour la RS et 20 pour le budget de l'Etat central) [1]. Il s'agira de réduction des salaires des fonctionnaires, des retraites et des prestations sociales allant notamment aux victimes de la guerre et aux anciens combattants. Dans un pays qui pleure encore les 100 000 morts des années 1990, et où le chômage « avant la crise » (si l'on ose dire) était supérieur à 40% et où il vaut mieux être chauffeur d'une institution internationale qu'enseignant, les mesures d'austérité annoncées sonnent comme de vraies provocations.

Quant à l'entité serbe (la RS), son premier ministre Milorad Dodik est sous le coup d'une plainte pour détournement de 74 millions d'euros [2] ; ce qui n'arrange rien au conflit majeur persistant concernant le partage des responsabilités entre pouvoirs élus des entités et gouvernement central, doublé de la confrontation majeure avec le Haut Représentant international (OHR). Les uns et les autres se réclament de la constitution de Dayton de 1995 – puisque celle-ci (mettant fin à une guerre sans vainqueurs...) était éminemment contradictoire : une Bosnie « souveraine » était reconnue, mais aussi des « entités » autonomes définies sur des bases ethniques et ayant le droit de rapports spécifiques avec les pays voisins... Et pour maintenir ensemble ce « tout », des troupes internationales au sol et un Haut Représentant nommé par l'ONU (OHR). Cette fonction devait être supprimée en

2007, mais les risques d'éclatement du pays demeurant, un nouvel OHR a été désigné en mars dernier, le diplomate autrichien Valentin Insko qui représente également l'UE. Ce quasi proconsul détient les pleins pouvoirs de démettre des élus (ce qu'il a fait à plusieurs reprises en RS) s'il les juge inopportuns et de modifier les lois...

Face à la crise mais aussi dans la perspective de négociations avec l'UE qui consolideraient un Etat central unifié, tous les efforts (imaginable par un proconsul...) ont été déployés, non pas pour donner une cohésion sociale au pays, mais pour réduire les pouvoirs des entités au profit du gouvernement central (notamment au plan de la police). Mais l'Assemblée de la RS a ouvertement résisté à la perte de ses prérogatives – l'indépendance du Kosovo ayant encore fait monter la tension et les menaces de referendum d'autodétermination... Et elle a adopté le 13 mai une résolution exigeant de l'OHR qu'il cesse de licencier des fonctionnaires locaux et de transférer des responsabilités aux pouvoirs centraux...

Le gouvernement de Bosnie vient de décréter l'état d'urgence. La confédération des syndicats indépendants de Bosnie-Herzégovine (BH) a répliqué en appelant les diverses confédérations internationales et européennes à une solidarité face à l'ouverture d'une période de grèves visant de plus en plus clairement la chute de l'actuel gouvernement – avec grève générale d'avertissement le 26 juin... Elle semble avoir été bien suivie, avec annonce de reconduite la semaine prochaine...

Notes

[1] Courrier des Balkans du 11 mai.

[2] Cf. Courrier des Balkans, 23 février 2009.

La source originale de cet article est [CADTM](#)
Copyright © [Catherine Samary](#), [CADTM](#), 2009

Articles Par : [Catherine Samary](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

